



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

Pérolles 25, 1700 Fribourg

T +41 26 305 24 00, F +41 26 305 24 09
www.fr.ch,dee

Allocution d'Olivier Curty, Conseiller d'Etat,
Ministre de l'Economie et de l'Emploi
Vice-Président du Gouvernement

—

PP CE mesures 13 janvier

Fribourg, le 25 janvier 2021

Bonjour à tous,

Cette pandémie nous impose de nous montrer aussi humbles que combattifs.

Humble, car elle nous place dans une situation extraordinairement complexe du simple fait qu'elle évolue en permanence, dans un contexte inédit, et d'une façon imprévisible.

Nous ne pouvons donc pas nous appuyer sur l'expérience, nous devons nous adapter, nous devons continuellement inventer.

Cette pandémie nous impose aussi de nous montrer combattifs, *car comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire*, l'objectif du Conseil d'Etat est d'éviter que cette crise sanitaire et économique ne débouche finalement sur une crise sociale.

Une crise sociale qui risquerait de secouer les fondements de notre démocratie et notre manière de vivre (*ensemble*).

La stratégie du canton de Fribourg a donc toujours été d'agir en amont, de déployer des mesures de premiers secours au niveau économique, aussi vite que possible, cela en attendant les mesures fédérales, souvent tardives et lacunaires dans un premier temps.

Deshalb haben wir zum Beispiel unsere eigene Struktur geschaffen, um die Härtefälle zu bearbeiten, ohne die Entscheidungen des Bundes abzuwarten. Wir haben uns dafür auf einen Entscheid des Grossen Rats vom August gestützt.

Diese Strategie bedeutet natürlich, dass wir unsere Massnahmen zur Unterstützung der Wirtschaft ständig anpassen müssen, wenn sich die Lage verändert oder der Bund neue Beschlüsse fasst.

Le 13 janvier dernier, le Conseil fédéral a donc annoncé de nouvelles mesures sanitaires difficiles, à large spectre.

Mais comme le canton de Fribourg l'a demandé avec force, la Confédération a finalement annoncé aussi l'assouplissement des critères pour les cas de rigueur.

De ce fait, de nombreuses entreprises jusque-là exclues dans le régime actuel, sont devenues éligibles.

Nous travaillons donc d'arrache-pied à une adaptation des dispositifs en la matière avec trois objectifs : que ces mesures soient simples, rapides et équitables.

Nous continuons aussi à nous battre auprès des autorités fédérales, pour un élargissement des prestations de la RHT et de l'APG, pour des procédures simplifiées, pour renforcer aussi le dispositif de soutien aux entreprises, notamment à travers une indemnité pour couvrir les charges patronales et des vacances.

La question des quarantaines est aussi importante, et nous plaignons pour de nouveaux processus qui puissent en diminuer la durée.



Mesdames et Messieurs,

Alors concrètement, où en sommes-nous ?

Pour l'instant, nous avons trois mesures principales à destination des entreprises impactées.

Les montants versés dans le cadre de ces mesures sont donc d'emblée à considérer comme des avances, des acomptes.

Le décompte final ne pourra être établi qu'une fois les *restrictions sanitaires abolies*, respectivement les chiffres exacts des pertes connus.

Die drei Massnahmen sind:

1. Die Härtefallmassnahme, *WMHV*:

- Für diese Massnahme wurden bereits 130 Gesuche eingereicht, und 256'000 Franken ausgezahlt.

2. Die sektorielle Massnahme zur Unterstützung der Restaurants, Bars und Discos (*KWPV-Gastro*):

- Für diese Massnahme, die seit Anfang Januar zur Verfügung steht, wurden bis heute 360 Gesuche gestellt. Die ersten Beiträge von insgesamt etwa 2 Millionen Franken werden diese Woche ausgezahlt.

Enfin, nous avons la mesure d'aide basée sur les loyers et les intérêts hypothécaire, *l'OMAF*, destinée aux établissements contraints à la fermeture dès octobre, novembre 2020.

- Cette mesure a déjà fait l'objet de 830 demandes, et environ 4 millions de francs ont été versés ou sont en passe de l'être.

Environ 6,5 millions de francs ont donc déjà été versés à titre d'acomptes aux entreprises fermées, ou ayant subi de diminution d'au moins 40% du chiffre d'affaires.

Je ne parle pas ici des mesures du plan de relance, ni des autres mesures d'aide déployés dans des domaines spécifiques.

Alors qu'est-ce qui va changer ?

Les trois mesures dont je viens de parler ont fait leur preuve, et nous allons nous en servir.

Simplement, elles vont fusionner en une seule et unique mesure pour les cas de rigueur.

Cette mesure fonctionnera toutefois avec une procédure standard d'un côté, et une procédure allégée de l'autre.

La procédure standard est destinée aux cas de rigueur « ordinaires », à savoir les entreprises ayant subi une baisse de chiffre d'affaires de 40% au moins durant les 12 mois précédant la demande.

Cette procédure s'inscrit dans une logique d'aide cantonale, pour les entreprises durablement impactées.

La procédure allégée est destinée aux entreprises ayant dû fermer durant plus de 40 jours civils, entre le 1^{er} novembre 2020 et le 30 juin 2021.

Cette procédure s'inscrit cette fois dans une logique d'indemnisation des pertes subies.

Die Bestimmungen zu diesen beiden Verfahren werden in einem einzigen Erlasstext zusammengeführt.

Über die entsprechenden Vollzugsmodalitäten wurden Gespräche mit den verschiedenen Branchenorganisationen geführt, *denen ich an dieser Stelle danken möchte*. Die neuen Verfahren werden in der ersten Februarhälfte einsatzbereit sein.

Die im Rahmen der bisherigen Härtefallmassnahme bereits eingereichten Gesuche, werden automatisch nach den neuen Bedingungen überprüft.

Sur le plan financier, les montants sont importants.

Pour ces cas de rigueur, une enveloppe globale de 54 millions de francs est d'ores et déjà disponible, entre la contribution cantonale de 15 millions, et le complément de la Confédération.

Ce montant pourrait même grimper à 77 millions de francs, si la Confédération alloue la 4^e tranche selon la même clé de répartition.

Le canton est d'ailleurs prêt à augmenter sa contribution au-delà des 15 millions déjà engagés pour cette mesure, en fonction de l'évolution de la situation.



Mesdames et Messieurs,

Quelques mots sur le plan de relance maintenant.

Ce plan lancé le 24 novembre déploie lui aussi ses effets.

Diesbezüglich möchte ich kurz zwei Massnahmen ansprechen, die sehr gefragt sind:

Erstens die F&E-Gutscheine, von denen zurzeit 28 Unternehmen profitieren. Von den bereitgestellten 4 Millionen Franken sind damit bereits 2 Millionen verpflichtet.

Und zweitens die Gutscheine für Digitalisierung und Automatisierung, die bis heute 16 Unternehmen zugutekommen. Von den bereitgestellten 2,7 Millionen Franken ist bereits eine Million verpflichtet.

Le canton de Fribourg est l'un des rares à avoir déployé de telles mesures.

Mais il était crucial de préserver la capacité des entreprises à faire de la recherche, et à lancer des projets de digitalisation, pour renforcer leur position durant la relance.



Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure, je voudrais enfin relever que nous arrivons à nouveau dans une période d'examen pour les apprentis et étudiants des HES.

Et comme l'an dernier, il y a beaucoup d'obstacles à surmonter.

Pour la formation professionnelle, notre volonté est de faire en sorte que les examens puissent se dérouler dans les conditions les plus « normales » possibles.

Cependant, certains apprentis n'ont pas pu pratiquer leur métier dans leur entreprise formatrice durant des semaines.

Dans le cas des apprentis cuisiniers et aux spécialistes en restauration, *par exemple*, des cours pratiques vont être organisé, *sous l'impulsion du SFP et d'Hôtel Gastro Formation*, afin de rattraper cette partie pratique...

Je pense également aux professeur-e-s et aux étudiant-e-s des HES, qui se préparent pour cette période d'examens en présence ou à distance.

Le contexte n'est pas facile.

Ich lobe auch die Agilität der Lehrpersonen, die alles geben, um den Fernunterricht zu gewährleisten.

Unsere Arbeitsmethoden haben sich seit einem Jahr stark verändert und das Change-Management hat eine völlig neue Dimension erreicht.



Mesdames et Messieurs,

L'Etat tient son rôle.

Et il le tiendra jusqu'au bout de cette crise,

Il tiendra son rôle aux côtés de la population et des entreprises, avec leurs concours, car il ne peut pas le tenir seul !

Nous allons donc lutter tous ensemble, avec la population, avec les entrepreneurs, avec les organisations faîtières, pour regagner mètre après mètre, le terrain perdu depuis le début de cette épreuve.

Deux choses sont certaines : nous surmonteront cette épreuve, et le monde ne sera plus le même.

Merci de m'avoir écouté.
